

Extrait du registre des arrêtés municipaux

ARRÊTÉ

N° SG 2025-27

Le Maire de Bayeux,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-1,

VU le Code de la Route,
VU l'arrêté du 02 novembre 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur David GUEZENNEC, Responsable du Centre Technique Municipal de la Ville de Bayeux,

VU la demande formulée par l'entreprise SATO sollicitant l'autorisation de réglementer temporairement la circulation et le stationnement des véhicules ou engins à deux roues boulevard du Marechal Leclerc à l'occasion de travaux pour un branchement électrique neuf,

CONSIDERANT que ces travaux auront lieu du 03 février 2024 au 03 mars 2024

CONSIDERANT que ces travaux sont de nature à modifier temporairement la circulation et le stationnement des véhicules,

ARRÊTE

Article 1^{er} – La circulation de tous véhicules ou engins à deux roues s'effectuera par chaussée rétrécie du 03 février 2024 au 03 mars 2024 :

- Boulevard du Marechal Leclerc, au droit des travaux.

Article 2 – Le stationnement de tous véhicules ou engins à deux roues sera interdit du 03 février 2024 au 03 mars 2024 :

- Boulevard du Marechal Leclerc sur 15 emplacements de stationnement.

Article 3 – Tout véhicule en infraction de stationnement pourra faire l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière.

Article 4 – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise SATO.

Article 5 - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 6 – Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Chef du Poste de Police Municipale et l'entreprise chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A l'Hôtel de Ville, le dix-sept janvier deux mil vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation
David GUEZENNEC

Responsable du Centre Technique Municipal
Centre technique municipal - 112, rue Saint-Loup - BP 21215 - 14402 Bayeux Cedex
tél. 02 31 10 10 10 - fax 02 31 92 02 34 - ateliersmunicipaux@mairie-bayeux.fr

